



AFREJ  
Injoux-Genissiat  
Potomômes-Midimômes

**PROJET  
PEDAGOGIQUE  
DES  
TEMPS D'ACTIVITES  
PERISCOLAIRES  
DE LA COMMUNE  
D'INJOUX GENISSIAT**

## Publics

### Prévisionnel rentrée scolaire 2016-2017

Etablissements (publics)	LES BALMETTES	FABRE D'EGLANTINE	Total
Ecoles maternelles	51	0	51
Ecoles élémentaires	45	46	91
Total	96	46	142

Liste des établissements d'enseignement scolaire concernés :

Les Balmettes et Fabre d'Eglantine

Public concerné : 142 nombre total d'enfants :

Niveau maternelle : 51 dont 19 de moins de 3 ans

Niveau élémentaire : 91

Les enfants scolarisés dans les 2 établissements scolaires d'Injoux/Génissiat, fréquentant l'école en journée complète .

La plupart des enfants fréquentent le restaurant scolaire « Midimômes » et le centre de loisirs /périscolaires « Pot O Mômes » .

La majorité des familles est adhérente à Familles Rurales par la fréquentation de ces 2 structures.

Chaque famille s'inscrivant aux TAP devra être adhérente à l'association.

Un transport scolaire est organisé après les TAP pour l'acheminement de l'école pour les enfants de Génissiat qui doivent se rendre à Injoux et les enfants d'Injoux qui doivent se rendre à Génissiat.

Les espaces disponibles pour les activités :

Pour l'école de Génissiat « les Balmettes » maternelle + primaire:

2 Salles de classe de maternelle

2 Salles de motricité

1 Salle de sieste

1 Salle de motricité

1 Salle de primaire ( **salle de droite accueillant 25 enfants** )

1 Salle des fêtes ( en face de l'école)

1 bibliothèque( en face de l'école)

1 Mjc ( à 5 min à pied)

1 Gymnase ( à 5 min à pied)

1 petite salle à coté de la MJC (à 5 min à pied )

1 Salle des services techniques ( à 2 min à pied)  
2 Cours d'école  
1 Terrain de pétanque clôturé ( à 2min à pied)  
1 espace extérieur + jardin ( derrière la mairie)

En cas d'effectif élevé, les autres salles de classe pourront être utilisées

Pour l'école d'Injoux « Fabre d'Eglantine » primaire :

2 salles de classe ( quand il n'y a pas d'APC)  
1 cour d'école  
1 jardin  
1 espace vert clôturé collé à la cour de l'école  
1 stade ( 5 min à pied)  
1 salle polyvalente ( à 5 min à pied)  
1 salle annexe de la salle polyvalente ( à 5 min à pied)  
1 aire de jeux pour enfants (à 5 min à pied)

## INTERVENANTS

- Le personnel communal :

2 ATSEM

Elles interviendront prioritairement sur l'école de Génissiat

- Le personnel Familles Rurales :

5 Animatrices et 1 coordinatrice des TAP participeront à l'encadrement des activités. Elles seront répartis en fonction des besoins sur les écoles d'Injoux et Génissiat.

-Les bénévoles :

Tout personnel bénévole souhaitant encadrer des activités est le bienvenu, il doit se mettre en contact avec la coordinatrice des TAP avant d'intervenir sur un groupe d'enfant.

Il devra signer une lettre d'engagement de Bénévolat et deviendra adhérent à familles Rurales. Il sera pris en charge par l'assurance de l'association.

- Les intervenants extérieurs et associations :

Afin de diversifier notre offre mais aussi , de faire connaître aux enfants les associations locales, nous privilégieront les acteurs locaux au service de l'enfance et de la jeunesse.

L'objectif des TAP est de faire connaître le tissu associatif proche mais en aucun cas de s'assimiler à leur compétence.

Toutes les activités seront de l'ordre de la découverte.

## LES HORAIRES

pour Génissiat

	périscolaire	Ecole	Ecole	TAP	périscolaire
Lundi	7h00-08h15	08h45-11h45	13h45-16h45	∅	16h50-18h30
Mardi	7h00-08h15	08h45-11h45	13h45-15h45	15h45-16h45	16h50-18h30
Mercredi	7h00-08h15	08h45-11h45	13h45-15h45	15h45-16h45	16h50-18h30
Jeudi	7h00-08h15	08h45-11h45	13h45-15h45	15h45-16h45	16h50-18h30
Vendredi	7h00-08h15	08h45-11h45	13h45-15h45	15h45-16h45	16h50-18h30

Pour Injoux

	périscolaire	Ecole	Ecole	TAP	périscolaire
Lundi	7h00-08h15	08h30-11h30	13h30-16h30	∅	16h35-18h30
Mardi	7h00-08h15	08h30-11h30	13h30-15h30	15h30-16h30	16h35-18h30
Mercredi	7h00-08h15	08h30-11h30	13h30-15h30	15h30-16h30	16h35-18h30
Jeudi	7h00-08h15	08h30-11h30	13h30-15h30	15h30-16h30	16h35-18h30
Vendredi	7h00-08h15	08h30-11h30	13h30-15h30	15h30-16h30	16h35-18h30

Une dérogation a été accordée le lundi, afin de permettre aux enfants d'aller aux activités sportives, les écoles ne se trouvant pas à proximité de structure sportive adaptée.

## Les objectifs généraux

Les TAP devront répondre aux objectifs suivants fixés par la réforme, la direction Familles Rurales, la directrice de l'école, la mairie et la réglementation DDSC :

- Assurer la sécurité affective et physique de l'enfant, tout en respectant son rythme
- Instaurer des repères pour les enfants et leurs familles
- Permettre à l'enfant de se construire en tant que citoyen, lui apprendre le vivre ensemble et qu'il soit acteur de ses TAP
- Développer la solidarité, l'entraide et la coopération
- Initier au développement durable et à l'environnement
- Faire découvrir les pratiques sportives et corporelles
- Faire découvrir les pratiques culturelles et artistiques

### 1 .Assurer la sécurité affective, physique de l'enfant- respect de son rythme

Sécurité affective :

- Adapter les animations en fonction de l'envie de l'enfant en prenant en compte l'individu au sein d'un groupe, lui donner un « rôle » afin qu'il puisse participer.  
Ex : si un enfant ne veut pas faire le jeu, lui proposer l'arbitrage, d'être ramasseur de balles, de compter les points...  
ou tout simplement, le laisser ne rien faire.
- Rassurer systématiquement l'enfant par des paroles, des gestes, une attitude bienveillante ( éviter de crier et adapter son langage)
- Prendre en compte ses envies en se rendant disponible, en prenant le temps de l'écoute
- Etre vigilant à son état de fatigue et adapter l'activité si besoin
- Donner des repères afin de créer un cadre rassurant ( présentation des encadrants, de l'organisation, des locaux...)

Sécurité physique :

#### Rappel de la législation :

**Les textes de lois nous permettent 1 encadrant pour 14 pour les - de 6 ans et 1 encadrant pour 18 pour les + de 6 ans, afin de conserver la qualité d'accueil,**

**nous privilégierons dans la mesure du possible, 1 encadrant pour 10 enfants pour les - de 6 ans et 1 encadrant pour 14 enfants pour les + de 6 ans.**

- En comptant systématiquement son groupe : si un enfant est prévu et qu'il n'est pas présent, il faut impérativement aller chercher l'info (auprès de l'enseignant ou téléphoner aux parents)
  - En ayant à disposition une trousse à pharmacie mobile lors des déplacements (attention aux enfants qui ont un PAI de bien transporter leur médicament en cas de problème)
  - En surveillant l'état de fatigue de l'enfant et en adaptant son activité
  - En s'équipant de gilet jaune lors de déplacement en dehors de l'école et en empruntant les passages sécurisés
  - En s'équipant de téléphone afin d'alerter rapidement en cas de problèmes quelconques
  - En adaptant les activités en fonction des salles d'activités, des lieux, des locaux
  - En ayant à disposition les dossiers des enfants avec les coordonnées des familles, les infos sanitaires et la liste des personnes autorisées à récupérer l'enfant.
  - En s'informant de tous les PAI (protocole accueil individualisé)  
Mais aussi de tous les cas particuliers qui seront donnés par la direction ex : un parent interdit de voir l'enfant (attention également à bien transmettre les infos aux intervenants extérieurs)
  - En définissant un espace de passage de relais avant les TAP (juste après l'école) et la fin des TAP en confiant l'enfant aux personnes autorisées ou en l'accompagnant au bus.
- Instaurer un protocole en cas d'oubli d'un enfant
- \* Après l'école :
    - On contacte les parents
    - On informe la direction de familles rurales
    - On garde l'enfant dans l'école
  - \* Après les TAP
    - On contacte les parents
    - On informe la direction de familles rurales
    - On accompagne l'enfant au bus afin qu'il soit amené à Pot ô Mômes.

## **Quand il n'y a pas d'infos, on ne laisse pas un enfant seul !**

- Gérer avec anticipation les inscriptions, en inscrivant les enfants aux TAP, 15 jours avant les vacances scolaires de chaque période

## **2. Instaurer des repères pour les enfants et leur famille :**

- Par la réalisation de planning détaillé à destination des familles avec présentation :

\*Thème par période connu à l'avance

Période 1:NATURE

Période 2 : MUSIQUE

Période 3 : LE CIRQUE

Période 4 :BALLE ET COMPAGNIE

Période 5 :LE SPORT

\* Du personnel ( + intervenant)

\* Des lieux d'activités

\* Des horaires

\* Des activités

Avec un rappel des numéros utiles en cas d'absence de l'enfant.

- Par un affichage ludique pour les enfants

\* Présentation du personnel ( des panneaux photos ...)

\* En trouvant un nom plus agréable que « TAP » ex Récré à Mômes

\* en donnant des titres de périodes qui accrochent et qui parlent aux enfants ex : au lieu de « thématique », dire « parcours », « aventure »...

- Par l'instauration d'un moment d'explication

\* Pour les familles , lors de portes ouvertes et par une explication en ligne sur le site et par la gazette.

\* Pour les enfants, instaurer le 1er mardi de chaque période, un moment spécifique.

## **3 . Permettre à l'enfant de se construire en tant que « citoyen », apprendre le vivre ensemble, d'être acteur de ses TAP**

- Par la découverte d'activités communes nouvelles
- Par la mise en place de règles de vie en respectant chacun
- Par la prise en compte des demandes des enfants
- \* Mise en place de délégué des TAP qui pourra récolter les idées de ses copains et se faire porte parole auprès des adultes
- \* Mise en place de boîte à idées
- \* Proposition de plusieurs activités compatibles sur une séance afin de laisser un choix à l'enfant ( tout en respectant la sécurité)
- \* En organisant des temps de bilans en fin d'activité ou en fin de période suivant l'âge du groupe
- \* En leur laissant la possibilité de ne pas participer à l'activité mais toujours sous surveillance ( pour les plus grands, les inciter à essayer au moins une fois)
- Par la responsabilisation de l'enfant au sein du groupe
- \* Mise en place de l'activité
- \* Aide au rangement de l'activité
- \* Des plus grands qui vont voir les plus petits pour récolter leurs idées

#### **4. Développer la solidarité, l'entraide et la coopération**

- Par l'organisation de semaine à thème avec pour devise « le partage »  
ex : atelier cuisine avec partage du buffet avec les parents
- Par l'organisation de jeu coopératif ( on ne s'affronte pas, on est tous unis pour le même but)
- Par la valorisation et le respect de chaque individu
- Par une sensibilisation et le respect des « différences »
- Par l'organisation d'atelier intergénérationnel

#### **5. Initier au développement durable et à l'environnement**

- Par la sensibilisation de la protection de la planète

Par le tri des déchets ( du tri dans la salle jusqu'aux poubelles de tri ou on peut emmener notre groupe : à Injoux vers le stade, à Génissiat, derrière la salle des fêtes )



Par la découverte ludique des nouvelles sources d'énergie non polluantes  
Par l'organisation de temps de ramassage des déchets

- Par la découverte de l'environnement proche ( sortie VTT, balade...)
- Par le recyclage
  - Par des ateliers créatifs autour de la récup'
  - Par la récupération de nourriture domestique par ex : sac de pain dur pour les poules à destination des habitants locaux intéressés
- Par l'intervention d'un ambassadeur du Sidefage
- Par des ateliers de jardinage

## 6. Faire découvrir des pratiques sportives et corporelles

par l'intervention de personnel qualifié sur le sport  
Par la découverte des associations locales  
foot, pétanque..  
Par l'organisation de semaines à thème autour du sport  
Par la programmation d'ateliers sportif variés  
ex : rock, danse, yoga, gym, étirements...

## 7. Faire découvrir les pratiques culturelles et artistiques

- Par l'organisation d'ateliers créatifs autour de matériaux variés
- Par la l'organisation de toutes les formes d'art  
ex : musique, théâtre, chant, peinture, dessin, danse,(country, zumba, danse africaine, flamenco...)
- Par l'intervention de personnel et bénévoles passionnés
- Par la création de « musée » en fin de période à destination des familles ou des habitants si expo en mairie.

### Accueil type

ENFANTS	ANIMATEURS
15H30 ou 15h45 selon l'école  - récréation de 10 min dans la cour ou - rdv avec son encadrant pour se rendre dans les lieux en dehors de l'école	Prise en charge des enfants de son groupe Attention : - <b>Si un enfant n'est inscrit dans aucun groupe,</b> *on ne le laisse pas seul, on le rassure *appel aux parents *appel aux responsables TAP  - <b>Si un enfant est absent</b>

	*On regarde sur le cahier d'info situé dans l'école *Appel aux parents *Appel aux responsables TAP
15h45 ou 16h00 selon l'école -participation ou non de l'atelier	Animation de l'atelier et surveillance des enfants qui veulent un temps libre
16h20 ou 16h35 * Participation au temps de rangement * Trajet jusqu'aux parents / bus	*Temps de rangement de l'activité * Accompagnement de son groupe jusqu'aux parents/bus
16h30 ou 16h45 - Départ avec les parents - Départ tout seul si autorisation parentale - Départ en bus	Restitution des enfants * Aux personnes autorisées * Au bus Si personne pour récupérer l'enfant *Mise en place dans le bus pour aller à la garderie *Appel aux responsables des TAP

### À noter :

Le 1<sup>er</sup> mardi de chaque début de période est réservé à la présentation du groupe, des activités, de la thématique et du personnel encadrant.

La dernière séance avec votre groupe, en fin de période, il faut prévoir un temps de bilan des activités et récolter les retours des enfants (point positif, négatif, proposition etc)

### Temps de préparation des activités par équipe + bilan

Afin de réunir toutes les personnes encadrantes, un temps de préparation le jeudi sera organisé de 18h30 à 20h30 avant chaque période.

Ce temps permettra de préparer un planning d'activités pour la période suivante et d'établir la liste du matériel à commander.

Le planning sera distribué à tous les encadrants

### Les critères d'évaluations :

- L'enfant comprend la différence entre l'école et les TAP (il sait faire la différence entre les règles de l'école et les règles des TAP)
- Il est à l'aise dans l'organisation (repère spacio-temporel, activité et encadrant)
- Le taux de fréquentation est régulier (peu d'absence injustifiée)
- Retour positif des familles à la sortie des TAP
- L'enfant s'amuse, il participe aux activités proposées
- L'enfant participe à l'élaboration de ses activités et participe activement au bilan

## Evaluation par la commission restreinte

la commission restreinte est composée d'une partie de l'équipe municipale, du délégué des parents d'élèves, de la directrice de l'école d'Injoux Genissiat, de la directrice du centre de loisirs Pot O Mômes, de la coordinatrice des TAP, un représentant d'association et un représentant du personnel communal.

Cette commission se réunit régulièrement dans l'année afin de répondre réactivement aux problèmes liés à l'organisation et d'échanger sur les différents points liés aux TAP.( personnel, locaux, thématique, réglementation, autorisation, etc)

Ce projet pédagogique a été créé par une grande partie de l'équipe encadrante des TAP de la rentrée 2014 .

-IL a été actualisé pour la rentrée 2017-2018 suite au bilan PEDT de l'année 2016-2017

Il est à destination de toute l'équipe mais aussi des futurs encadrants et des bénévoles

Il peut être enrichi à tout moment .

Ce document a été créé par :

Sandrine ATSEM

Bernadette ATSEM

Véronique ANIMATRICE

Virginie ANIMATRICE

Frédérique ANIMATRICE

Cindy ANIMATRICE

Paule ANIMATRICE

Amandine COORDINATRICE TAP

Marylène DIRECTRICE DU CENTRE DE LOISIRS